

PECHE AUX CAS PRATIQUES



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Prénom, NOM	André MIQUET et Alban CULAT
Fonction	Responsable scientifique et responsable du chantier
Organisme	Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (73)

Propose une visite de terrain aux adhérents :

Objet	<p>L'extrémité aval du ruisseau de Belle-Eau, ou canal de Terre nue, s'est progressivement dégradée depuis l'anthropisation des marais au sud du lac du Bourget. Le rabaïssement du niveau du lac a également contribué à la dégradation des zones humides du site. Son lit était alors rectiligne, profond et aux berges abruptes, déconnecté des prairies humides et du boisement alluvial, causant leur dessèchement. La renaturation a consisté à remodeler le tracé du canal sur un linéaire d'un kilomètre, dans un secteur contraint en termes de topographie et d'axes routiers, en le rendant plus sinueux et en adoucissant ses berges.</p> <p>Le projet de renaturation s'inscrit dans le projet Grands Lacs Alpains.</p> <p>Cette journée a pour but de discuter, sur la base d'un chantier de renaturation situé en zone à fortes pressions, de l'intégration d'un tel projet dans la stratégie de l'espace protégé (APPB, N2000) et des acteurs environnants, ainsi que des contraintes techniques et réglementaires y compris en matière de stockage et valorisation des matériaux.</p>
Date	17 janvier 2019
Contexte initial	Canal rectiligne aux berges verticales
Remarques	La première partie aura lieu en salle, la deuxième sur le terrain : bottes conseillées.

Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	CEN Savoie (73), Le Prieuré du Bourget du Lac
Lieu de la visite	Triangle de Terre-Nue, commune de Viviers du Lac
Date	17 janvier 2019
Horaires (début – fin)	10h30 – 16h00 (1h30 en salle et 2h sur le terrain)
Remarques	Repas partagé à midi en salle, chacun amène un plat/boisson à partager

PECHE AUX CAS PRATIQUES



Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Inscription obligatoire via le formulaire en ligne
Coordonnées	Nathalie Perrin - arraa@arraa.org - 04 76 48 98 08
Remarques	Inscription obligatoire, gratuite pour les adhérents, payante pour les non-adhérents (100 euros) sous réserve des places disponibles. Limite 20 places.

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. [Retrouvez les pêches organisées sur notre site.](#)

Si vous souhaitez proposer une visite de terrain, une rencontre ou une réunion intéressante aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter : arraa@arraa.org.